

# Comment suivre les samedis décomptés en jours ouvrables ?

Ce tableau vous permet d'obtenir la quantité de samedis décomptés par utilisateur pour les absences paramétrées en jours ouvrables.

Vous disposez également d'un affichage des anomalies potentielles qu'il convient de contrôler selon les accords en vigueur au sein de votre organisation.

Cet affichage est accessible à l'administrateur ainsi qu'au gestionnaire, si accès donné.

Rendez-vous sur l'écran du module : **Absences > Tableau de bord > Jours ouvrables**

L'ensemble des types d'absences paramétrés avec un décompte en jours ouvrables seront affichés pour l'ensemble des utilisateurs concernés.

Le tableau affiche le **nombre de samedis décomptés** par utilisateur selon le type d'absence, et également les **anomalies** décelées : dès lors qu'une absence se termine un jeudi et qu'une nouvelle absence commence le vendredi, alors remontée en anomalie afin de permettre le contrôle

du décompte. (  Il n'y a pas de notion de matin/après-midi)

Les valeurs affichées sont cliquables et pointent directement sur les absences identifiées.

Matricule	Utilisateur	Structures / services	Groupes	Type d'absence	anomalie(s)	samedi(s) décompté(s)
00000001	 DELTOMBE ERIC	SOCIETE 1 (FR) / LYON - RH	CADRE	Congés annuels 2023	2	
00000002	 DELPIERRE DAVID	SOCIETE 1 (FR) / LYON - ACHAT	CADRE	Congés annuels 2023		1



Pour obtenir l'affichage de cet écran, il faut :

- qu'au moins 1 type d'absence soit paramétré avec un décompte en jours ouvrables,
- que votre profil gestionnaire soit paramétré avec cet accès dans la gestion des rôles.



**Exemple d'une anomalie :**

20 S		
21 D		
22 L	CP	
23 M	CP	Abs 1
24 M	CP	
25 J	CP	
26 V	ANC	Abs 2
27 S		
28 D		

Si une absence est déposée jusqu'au jeudi de la semaine, et qu'une deuxième absence est déposée ensuite (absence identique ou une autre) comme sur le calendrier ci-dessous, l'application trouve une anomalie si le samedi n'est pas pris en compte.

anomalie(s)	samedi(s) décompté(s)
1	2

L'anomalie apparait dans le tableau en rouge en face de l'utilisateur.

From:  
<https://manuel.ohris.info/> - **Documentation oHRis**

Permanent link:  
[https://manuel.ohris.info/doku.php/module\\_conges:gestionnaire\\_jours\\_ouvrables](https://manuel.ohris.info/doku.php/module_conges:gestionnaire_jours_ouvrables)

Last update: **2024/05/16 13:22**

